

# AUDACE ensemble

## La lettre des usagers aérodrome de Chavenay

### Mario Alberti

un champion de France à Chavenay



**Mario Alberti** a été formé à l'aéroclub **A.R.C.** Il a été lâché sur D112 le jour de ses 15 ans. Il a passé son premier cycle de voltige au Centre d'entraînement à la voltige aérienne : le **CEVA** de Chavenay.

Il a effectué ses premières compétitions en 2017 sur le Pitts rouge de l'aéroclub **7<sup>ème</sup> Ciel**, entraîné par son père !

Mario Alberti a terminé second à la coupe Espoirs Nord qui s'est déroulée à Pontivy en juillet et a été sacré champion de France dans cette catégorie à Châteauroux en août.

Ce beau début de carrière dans les sports aériens confirme l'importance pour notre aérodrome de conserver son axe de voltige.

Notre aérodrome peut s'enorgueillir d'avoir formé un champion de France alors que l'axe de voltige du terrain est soumis à des contraintes d'utilisation très rigoureuses.

C'est une motivation pour l'AUDACE à défendre la voltige à Chavenay ■



**Bonne chance et bonne continuation à Mario ...**

### L'armée recrute ...



Cette année encore, l'AUDACE a répondu aux demandes des CIRFA de Paris et de Versailles pour faire voler des jeunes.

Nous avons accueilli chaque fois une soixantaine d'élèves accompagnés de leurs professeurs. Ils ont profité d'un vol découverte offert par le centre de recrutement de l'armée de l'Air.

Ces deux manifestations, couvertes par le journal « Le Parisien » Yvelines / Essonne, mettent en évidence la mission culturelle de nos aéroclubs, pour la recherche de métiers pour ces jeunes ■

## Bilan de l'année 2017

### PEB de l'aérodrome

La réglementation européenne impose de nouvelles normes pour le plan d'exposition au bruit (PEB) dont doivent se doter les aérodromes.

La DSAC-Nord a présenté plusieurs projets. Après deux réunions en sous-préfecture de Saint Germain en Laye, avec les municipalités voisines et les associations de l'environnement, l'AUDACE a pu faire valoir son analyse et ses propositions, après une longue préparation et de bonnes négociations.

Ce nouveau PEB protège notre activité et officialise l'existence du terrain. Les constructions devront répondre à des normes environnementales précises. Les nouveaux acquéreurs ou les nouveaux locataires devront être informés de l'existence de l'aérodrome et de son activité ■

### PLU de Villepreux

Le Plan local d'urbanisation (PLU) de Villepreux a fait l'objet d'une enquête publique du 6 mars au 7 avril 2017 lors de laquelle l'AUDACE a apporté sa contribution. Notre objectif est de bien faire stipuler l'existence de l'aérodrome, de son activité et de ses missions culturelles, principalement vers des jeunes de la région.

Nous avons déposé auprès du Commissaire enquêteur nos observations. Elles sont reprises dans le « Rapport d'enquête publique » page 63 et 64.

Cette nouvelle tranche d'urbanisation bien qu'elle reste dans les zones réglementaires, pourrait occasionner des tensions avec les nouveaux riverains. Nous continuerons à promouvoir notre politique de « Respect mutuel » conformément à la « Charte de Chavenay ». Nous entretiendrons un dialogue constructif avec la municipalité, afin de trouver les bonnes pratiques du vivre ensemble ■

### Forum des associations de Villepreux

L'AUDACE représentait l'ensemble des usagers de l'aérodrome le **9 septembre** lors du forum des associations de Villepreux. Merci aux bénévoles de tous les aéroclubs qui ont animé notre stand ■

## Une date à retenir !

Le samedi **27 janvier 2018** à partir de **11h00** l'aéroclub **ARC** organise pour l'AUDACE le « **Pot des pilotes de Chavenay** ».

Retrouvez toutes les informations sur le **site Internet de l'AUDACE** : <http://www.audace-chavenay.fr>